



**AgEcon** SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

## Les mutations dans l'environnement international de la CEE sur les grands marchés des produits agricoles

J.-P. Bertrand, Philippe Chalmin

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Bertrand J.-P., Chalmin Philippe. Les mutations dans l'environnement international de la CEE sur les grands marchés des produits agricoles. In: Économie rurale. N°164, 1984. pp. 52-55;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1984.3114>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1984\\_num\\_164\\_1\\_3114](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1984_num_164_1_3114)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

## LES MUTATIONS DANS L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL DE LA CEE SUR LES GRANDS MARCHÉS DES PRODUITS AGRICOLES

J.P. BERTRAND\* Ph. CHALMIN\*\*

Plus que jamais en 1984 la Communauté Economique Européenne apparaît comme un grand exportateur de produits agricoles, le deuxième mondial après les Etats-Unis. Ce résultat, tout à fait remarquable, est la conséquence de politiques volontaristes menées surtout à partir des années 1970. Mais il apparaît que l'environnement international s'est profondément modifié, dans le sens d'une part, d'un retour quasiment général des marchés à des situations excédentaires et d'autre part, de la montée des protectionnismes. L'instabilité reste la règle à laquelle la Politique Agricole Commune doit s'adapter.

### LE RETOUR AUX EXCÉDENTS

Avec un peu de recul dans l'analyse, les années 70 apparaissent comme une parenthèse dans la vie des marchés internationaux des produits agricoles. Comme on s'en souvient, après de brèves crises dans l'immédiat après-guerre, les marchés avaient été caractérisés de manière assez générale par des situations d'excédents chroniques. Le problème des gouvernements était alors de disposer de ces excédents de manière à ne pas perturber leurs marchés intérieurs. Ce fut un premier âge d'or de l'aide alimentaire et de ses politiques connexes (Revel, Riboud, 1981). A partir de 1972, cette situation changea radicalement : apparition de nouveaux marchés (pays socialistes, pays en développement émergents, notamment les pays semi-industrialisés et les pays pétroliers), difficultés de production et même stagnation après les premiers miracles des «révolutions vertes» (1).

La décennie des années 1970 fut marquée par des déficits chroniques, des flambées de prix, des manœuvres de cartels. Les producteurs, qu'ils soient de grains ou de produits tropicaux, crurent fermement qu'à l'image du pétrole, ils avaient trouvé une nouvelle arme verte. Souvenons-nous de Kissinger déclarant à Belgrade : «Food is our most important weapon». Les possibilités de l'arme alimentaire, de son utilisation par les producteurs semblaient infinies, que ce soit au niveau politique, au niveau économique, ou même au niveau énergétique (l'alcool sucrier brésilien prend ici figure de symbole). Lorsque Jimmy Carter, le 4 janvier 1980, décréta son fameux embargo (partiel) à l'égard de l'URSS, il s'identifiait parfaitement à cette croyance en l'arme alimentaire, en la puissance des producteurs (Chalmin, 1980).

Mais les temps avaient changé. De structurellement déficitaire pour de très nombreux produits agricoles (grains, sucre, produits tropicaux), entre 1972 et 1980, le monde est peu à peu revenu à sa situation antérieure que l'on pourrait presque qualifier de normale, d'excédents chroniques. Les années 1982 à 1984 sont à cet égard particulièrement claires : excédents de céréales, de soja, de

sucre, de café. Certes, 1983 fut aussi marqué par des pénuries liées à des facteurs climatiques pour le cacao (ce qui n'a tout de même pas suffi à faire remonter le marché au-dessus du prix plancher de l'accord international), les oléagineux (huile de palme) et quelques autres produits mineurs (poivre...). Mais il apparaît qu'il s'agit de crises tout à fait conjoncturelles, et la plupart des prévisions qui nous sont fournies aujourd'hui sur l'évolution à moyen terme des marchés mondiaux font état de situations largement excédentaires. Ceci peut avoir plusieurs explications. D'une part, au niveau des producteurs, dans le cadre de l'internationalisation des économies et des marchés à laquelle on assiste, de très nombreux pays ont été amenés à développer leurs exportations alimentaires vers des marchés extérieurs, et ce au détriment de pays traditionnellement exportateurs et au premier chef, des Etats-Unis. A ce niveau, on peut penser à des cas comme le Brésil (Bertrand, 1982), l'Argentine, la Malaisie, les Philippines... et la France.

Mais en même temps, alors que les besoins alimentaires de l'humanité ne faisaient que s'accroître, la solvabilité de ces nouveaux besoins devenait de plus en plus douteuse. Pour de très nombreux pays du monde (et en premier pour la plupart de ceux d'Afrique), les importations marchandes en provenance des marchés mondiaux sont devenues des luxes insupportables, alors même que les politiques liées à la recherche de l'autosuffisance alimentaire, prônées un peu partout, n'aboutissent que lentement (Rapports FAO, 1982 et 1983).

Il apparaît donc, et ce de manière assez générale, que les marchés internationaux des produits agricoles seront marqués pour la décennie à venir, sauf accidents climatiques majeurs mais d'incidence courte dans le temps, par des déséquilibres liés à des excédents importants pesant sur ces marchés. Dans ce contexte, il est évident que les politiques des différents intervenants se sont peu à peu modifiées.

### LA MONTÉE DES CONFLITS ET DES PROTECTIONNISMES

Le retour à des marchés excédentaires a eu plusieurs conséquences sur le fonctionnement même de ces marchés. Du point de vue international, un certain nombre de négociations se sont déroulées et sont en cours pour chercher à «stabiliser les marchés à des niveaux acceptables». Mais dans ces débats, la position des producteurs est de moins en moins forte et ceux-ci rencontrent de nombreuses difficultés lorsqu'ils cherchent à défendre leur point de vue, à améliorer leurs termes de l'échange. L'idéologie dominante est de plus en plus celle des tenants de l'économie des marchés «libres» qui rejettent toute forme de régulation au niveau international comme limitation des capacités de

\* Chargé de Recherches au Laboratoire d'Economie et Sociologie Rurales de l'INRA (Paris).

\*\* Sous-directeur de Laboratoire au Conservatoire des Arts et Métiers à Paris.

1. De très nombreux travaux rendent compte de ce changement de conjoncture, notamment ceux menés par le GEREI (Groupe de Recherches sur les Relations Internationales) de l'INRA (voir notamment Berlan et al., 1975).

correction des marchés. Dans ce domaine, les années 70 avaient été marquées par de nombreux espoirs symbolisés en quelque sorte par la fameuse résolution 93-IV de la IV<sup>e</sup> CNUCED de Nairobi en 1976. A ce niveau, le temps du réalisme est venu, et il apparaît douteux que l'on puisse, dans les années à venir, stabiliser valablement les grands marchés des produits agricoles : sans parler du sucre, les difficultés rencontrées en ce qui concerne le cacao ou le blé (Huddleston, 1982) parlent d'elles-mêmes. L'accord récent sur le café devra être jugé à sa capacité de survie face aux situations de baisse de prix sur un marché qui a toujours été particulièrement agité.

Faille du dialogue donc, mais aussi montée des égoïsmes dans un contexte international marqué par une toujours plus grande interpénétration des économies et des produits. En clair, chacun, développé ou en développement, cherche à tirer en priorité sa carte du jeu. En ce domaine, par sa structure de décision, par le souci qu'elle a toujours montré des rapports Nord-Sud, même limités à ses anciennes colonies, la CEE reste tout à fait exemplaire. Mais cette exemplarité elle-même est de plus en plus remise en question. Un exemple suffira à montrer l'interpénétration des économies des produits et des protectionnismes : celui du corn gluten feed.

On le sait, le corn gluten feed est un sous-produit de l'élaboration de l'iso-glucose, ce sucre à haute teneur en fructose qui a un pouvoir sucrant comparable à celui du saccharose. Aux Etats-Unis, l'iso-glucose a pris une place de plus en plus grande dans la consommation industrielle des produits sucrants, et ce, aux dépens du saccharose : en 1983, 3,9 millions de tonnes en ont été produites, représentant en fait 3,9 millions de tonnes de sucre de canne qui n'ont pas été importées. Les Etats-Unis dont le marché sucrier est protégé par d'importantes barrières douanières à l'importation s'approvisionnent en sucre auprès d'un certain nombre de pays qui leur sont politiquement liés (version moderne du clientélisme qui avait été supprimé de 1974 à 1982). Mais une partie de la valorisation de l'iso-glucose provient de l'exportation de son sous-produit, le corn gluten feed. Celui-ci rentre sur le marché communautaire en franchise de prélèvement. Il est à la fois riche en protéines (environ 20 %) et en énergie, et il peut ainsi concurrencer d'une part les céréales secondaires communautaires, et, d'autre part, le manioc importé de Thaïlande qui fait lui aussi l'objet d'un protocole d'autolimitation avec la CEE (Bertrand, Delorme, 1984). La boucle est bouclée, et dans ce cas liant céréales, sucre, et manioc, on voit bien tous les enjeux des luttes commerciales actuelles.

Un peu partout donc, des barrières protectionnistes plus ou moins bien dissimulées, sont établies ou tentent de l'être, comme en témoigne l'exemple du projet de taxation de la consommation des huiles végétales dans la Communauté. Ce projet qui visait directement les importations de soja a, une nouvelle fois, été abandonné. Les raisons sont dans ce cas relativement simples : on ne peut, à la fois, protéger le produit final, ici le beurre contre la margarine (composée essentiellement d'huiles végétales directement ou indirectement, sous forme de graines oléagineuses, importées) et « déprotéger » les consommations intermédiaires induites qui servent à produire (le tourteau de soja, sous-produit de l'extraction de l'huile à partir de graines importées, est la source essentielle de protéines concentrées utilisées pour l'élevage intensif, notamment des vaches laitières à haut rendement). Sauf à favoriser les

transformateurs étrangers (ici essentiellement brésilien et américain) qui seraient « invités » à exporter seulement leur tourteau, qui dans l'hypothèse d'une non protection favorable aux éleveurs, continuerait à entrer à droit nul. La double pression externe (les Américains exportent surtout des graines de soja vers la Communauté) et interne (les triturateurs européens souhaitent garder un accès libre aux marchés internationaux), a permis de faire échec à cette proposition de taxe, déjà maintes fois envisagée pour enrayer les crises « excédentaires » de la CEE (Bertrand, Laurent, Leclercq, 1983).

Dans tous les cas, on assiste à une montée du rôle interventionniste de l'Etat dont le souci est de garantir les revenus de ses producteurs, mais aussi de maximaliser ses revenus à l'exportation.

C'est ainsi que depuis 1980 et surtout depuis 1983, une lutte sourde se développe entre les grands exportateurs céréaliers sur les quelques marchés solvables (URSS et Chine), et même sur des marchés notoirement peu solvables, pour lesquels l'exportation de produits agricoles doit s'accompagner de tout un ensemble de mesures de crédits et d'aides financières (Dradenstoff, 1983). La concurrence à laquelle se livrent les Etats-Unis et la CEE dans les pays du Maghreb et du Machrek en est un bon exemple.

Cette concurrence oligopoliste est bien entendu pratiquée sur le terrain par les firmes « traditionnelles » du négoce international, firmes transnationales qui se sont développées et diversifiées à partir des grands marchés de consommation des pays industrialisés (Chalmin, 1983). Mais elle fait de plus en plus intervenir de nouveaux acteurs : firmes coopératives, firmes à capitaux publics liées à l'importation et/ou à l'exportation, firmes privées issues de politiques volontaristes d'importation de matières premières (pour la transformation sur place et l'éventuelle réexportation) ; le cas des sogo-shoshas nippones est bien sûr exemplaire (Green, 1984).

Si l'on ajoute que les pays importateurs cherchent de plus en plus à pratiquer des politiques « offensives » (stratégies de diversification des importations, stratégie de « reconquête » des marchés intérieurs), on voit que la situation internationale ne peut être que plus tendue et plus incertaine.

## UNE INSTABILITÉ AUTO-ENTRETEENUE

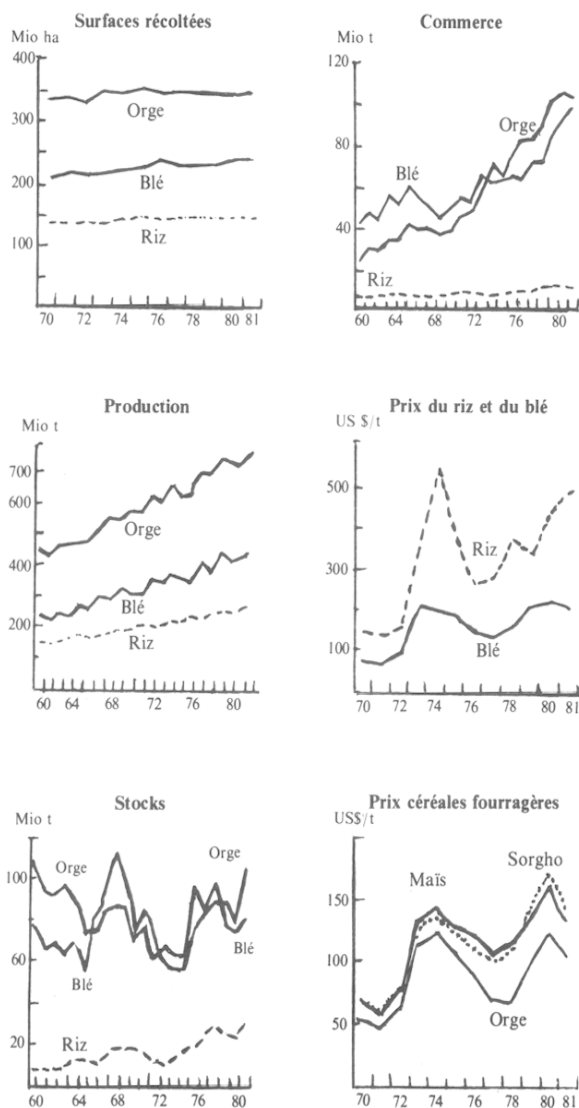
Le résultat le plus évident de cette conjonction de facteurs est la reproduction et l'auto-entretien de l'instabilité, visible, d'abord, au niveau des prix internationaux des produits agricoles (OCDE ; 1982 ; Blandford, 1983), mais aussi et plus fondamentalement au niveau des degrés d'utilisation des capacités de production et de transformation industrielle dans les pays industrialisés et « semi-industrialisés ». Ici encore l'exemple des « grains » et tout particulièrement du soja est éclairant.

Alors que dans les années 50 et 60, le prix du soja (sous forme de graines) sur le marché international a varié entre 60 et 90 dollars la tonne, depuis 1973, il oscille entre 100 et 400 dollars la tonne. Cette instabilité, en termes nominaux, est à peine corrigée par l'évolution des parités monétaires et plutôt amplifiée par les variations du cours du fret. Elle doit être expliquée non pas uniquement par des raisons climatiques mais par les ajustements fréquents et de grande ampleur dans les politiques des Etats et des agents économiques. En 1983, le programme de « paiement en nature » a eu pour effet de retirer 3,4 millions d'hectares

pour la production de soja aux Etats-Unis, retrait que les producteurs brésiliens ou argentins étaient dans l'incapacité de combler, au moins à court terme. Que le prix du soja s'élève (ce qui était l'effet escompté) et les producteurs de soja américains réagiront aussitôt en plantant davantage, ce qui anéantira les efforts de concurrents imprudents qui n'auront pas gagé leur expansion sur des coûts de production résolument bas.

Le cas du soja est loin d'être isolé. Depuis 1972, les prix des principaux produits agricoles ont varié dans des proportions très grandes, plus importantes le plus souvent que les prix industriels (Chalmin, 1984). Si le prix du sucre a oscillé entre 7 et 10 cents la livre en 1983, rappelons qu'il a dépassé les 50 cents en 1975 et approché les 40 cents en 1981. De la même manière, le prix du maïs est passé de 100 dollars la tonne au début de l'année 1983, à 150 dollars en septembre de la même année, chiffre également atteint en 1974 et 1980. Le prix du blé a varié de 100 à 200 dollars la tonne au cours de la même période (1972-1983).

Quelques séries mondiales sur les céréales  
(1960 ou 1970 à 1981)



Source : d'après D. Blandford, 1983, p. 380.

Cette instabilité, qui trouve ses causes dans la dynamique propre à chaque marché, a aussi des racines plus profondes et générales : la crise économique et les mouvements conjoncturels heurtés qui l'accompagnent. Pour s'en tenir à l'exemple des grains, de nombreux auteurs ont mis l'accent sur la relative rigidité à court terme qui caractérisait le commerce international comme facteur explicatif de l'accroissement de la variabilité des prix (par rapport aux années 60). Plus empiriquement, les facteurs les plus fréquemment avancés (OCDE, 1982; Blandford, 1983) pour expliquer ce nouveau mode de fonctionnement (et la dérégulation qui le caractérise) sont :

- la politique imprévisible de l'URSS inaugurée par les achats massifs de blé aux Etats-Unis en 1972;

- la décision des principaux pays exportateurs de réduire leurs stocks durant les années 70 à travers des mesures de contrôle de la production aux Etats-Unis ou des politiques de stockage à la ferme (au Canada et aux Etats-Unis);

- la manipulation des tarifs extérieurs et des niveaux de subvention (à l'exportation ou à la consommation) afin de protéger les marchés intérieurs.

Retour aux excédents, concurrence exacerbée, montée des protectionnismes ouverts ou « larvés », instabilité auto-entretenu, tels sont les facteurs auxquels la Communauté doit faire face pour la définition de sa politique agricole.

En conclusion, on peut cependant se demander si un retour à la situation qui a prévalu dans les années 50 et 60 est possible et même envisageable. Les différents gouvernements, au vu de marchés mondiaux de plus en plus déconnectés de leurs marchés nationaux, au vu des coûts grandissants de leur politique de soutien ou d'aide directe aux agriculteurs, accepteront-ils de continuer des politiques aussi onéreuses alors même que le poids relatif des agriculteurs au sein du corps social a considérablement diminué ? Ne risque-t-on pas d'aller un jour vers une situation où les Etats limiteront leur soutien et où l'ajustement des marchés internationaux des produits agricoles devra se faire et ce, au détriment des producteurs les plus faibles ?

En fait, nous ne le pensons pas. La crise internationale va continuer à donner aux questions agricoles et alimentaires des caractéristiques originales. Les différentes formes de protection des uns (les pays industrialisés) vont de plus en plus correspondre à une fragilisation et une précarisation de la situation des autres (les pays pauvres). La croissance du commerce international des produits agricoles et alimentaires devrait se poursuivre mais à un rythme ralenti, avec des difficultés accrues de paiement. On ne peut plus écarter des risques nouveaux de disette urbaine liés, dans certains pays, à l'insuffisance des moyens de financer les importations (Bertrand, 1984; Salama, 1983).

Dans ce cadre, la restructuration alimentaire mondiale, amorcée dans les années 70, devrait se poursuivre, modifiant la place des différents acteurs : poids croissant de nouveaux pays producteurs et transformateurs et d'agents économiques de statut « national » (opposé ici à « transnational ») appuyés par les structures étatiques.

Les différents pays de la CEE ont participé à ce mouvement qui a conduit la Communauté à passer d'une situation agro-importatrice nette pour de nombreux produits à la réalisation d'un auto-approvisionnement pratiquement

total (à l'exception des produits « tropicaux ») pour la plupart des biens nécessaires à sa consommation. Elle parvient même, et c'est là un changement radical, à une position agro-exportatrice nette pour un certain nombre de produits (céréales, sucre). Le succès de la PAC entraîne donc aujourd'hui le besoin d'un changement de stratégie, car les instruments mis au point pour répondre au souci de **sécurité** des importations doivent désormais être adaptés pour affronter la concurrence internationale pour l'éventuelle conquête des marchés d'exportation. La prudence (certains diraient la paralysie) qui s'empare de la Commu-

nauté pour faire face à ce nouveau défi tient sans doute au fait qu'il est plus facile d'être solidaire pour la défense des acquis que dans la conquête de nouveaux espaces.

Dans un environnement international à « hauts risques », le repli sur soi - et la « renationalisation » des politiques qui est sa traduction sur le plan économique - serait probablement une stratégie suicidaire. L'option purement mercantile aussi. Il existe sans doute un chemin, difficile certes, visant à une certaine ouverture des marchés et à un partage équitable des risques.

#### RÉFÉRENCES CITÉES

- BERLAN J.P., BERTRAND J.P., CHABERT J.P., MARLOIE M., SPITZ P. (1975). — Blé et soja ; pénurie sur commande ? *La Recherche*, mai 1975 pp. 408-417.
- BERTRAND J.P. (1982). — Le boom du soja au Brésil. *Economie Rurale*, n° 147-148, janv.-mars 1982, pp. 21-25.
- BERTRAND J.P. (1984). — Le commerce des grains : l'exemple brésilien. *Projet*, janvier-mars 1984 pp. 173-183.
- BERTRAND J.P., DELORME H. (1984). — PAC, politique d'importation et de développement. Colloque de Rennes sur : Politique Agricole Commune et construction communautaire. Jean Raux éd., Paris, Economica, 1984, pp. 239-254.
- BERTRAND J.P., LAURENT C., LECLERQ V. (1983). — Le monde du soja. Repères, La Découverte, Maspéro, Paris 1983.
- BLANDFORD David (1983). — Instability in world grain markets. *Journal of Agricultural Economics*, vol. XXXIV, n° 3, sept. 1983, pp. 379-395.
- CHALMIN Ph. (1980). — L'embargo céréalier à l'encontre de l'URSS. *Projet*, mai 1980, pp. 527-538.
- CHALMIN Ph. (1983). — Négociants et chargeurs. La saga du négoce international des matières premières. Paris, Economica.
- CHALMIN Ph. (1984). — Les marchés des matières premières à la recherche d'une hypothétique reprise. *Le Monde Diplomatique*, avril 1984, p. 19.
- DRADENSTOFF Mark (1983). — The 1980 s : A turning point for US Agricultural exports? *Federal Reserve Bank of Kansas City Economic Review*, avril 1983.
- FAO (1982, 1983). — Rapport sur l'alimentation mondiale.
- GREEN Raul (1984). — Nouveaux acteurs sur le marché mondial. *Projet*, janvier 1984.
- HUDDLESTON Barbara (1982). — World food security and alternatives to a new International Wheat Agreement. *New International realities*, vol. 6, n° 2, mars 1982.
- OCDE (1982). — Problèmes des échanges agricoles. Paris.
- REVEL A., RIBOUD C. (1981). — Les Etats-Unis et la stratégie alimentaire mondiale. Calmann-Lévy, Paris, 1981.
- SALAMA P. (1983). — Endettement et disette urbaine. *Critiques de l'Economie Politique*, n° 25 décembre 1983, pp. 7-19.